

Webinaire

Des droits à défendre dans un monde qui bascule

MARDI 18 MARS 2025 - 20H-22H

Les malades psychiques ont toujours été les premières victimes des secousses sociétales et des violences d'Etat. L'évolution d'une psychiatrie, privée de moyens dans la plupart des pays, ne laisse d'inquiéter par son recours à la contention, à l'isolement et son occultation des droits fondamentaux. Dans de nombreux pays, la privation de liberté des malades psychiques pour des durées indéterminées, dès lors qu'ils sont aux mains de la justice pénale, est un bon exemple du peu de cas fait des droits humains dans ce monde qui ne supporte plus les altérités.

Le CEDEP depuis sa création en 1989 s'est toujours préoccupé de l'évolution des législations, du respect des droits et de la parole que les usagers peuvent se réapproprier.

Ce webinaire se propose de porter un regard, dans ce monde troublé, sur la manière dont peuvent se décliner défense des droits et évolution des lois en 2025.

Le webinaire sera introduit par 3 exposés de 20 mn

- **Pauline Renther**, Avocate et sociologue, Marseille, « *La défense des droits des personnes psychiatisées* ».
- **Julien Starkman**, Psychiatre, membre du Contrôle général des lieux de privations de liberté (CGLPL) en France, « *présentation du CGLPL* ».
- **Gérald Deschietere**, (à confirmer) psychiatre, Responsable Unité de Crise, Cliniques Universitaires St-Luc, Bruxelles – Belgique, « *Mieux défendre les droits ? A propos de la nouvelle loi belge de privation de liberté en vue de soins et des nouvelles dispositions de la loi sur les droits des patients* ».

Ces trois exposés seront suivis d'une heure d'échanges entre les trois intervenants et les participants au webinaire.

Modération : **Claire Gekiere** et **Bruno Gravier**

Inscription obligatoire - participation gratuite

Pour recevoir le lien de connexion merci de vous inscrire en envoyant un courriel mentionnant votre nom, prénom et coordonnées à bruno.gravier@unil.ch

Si vous souhaitez soutenir financièrement le CEDEP dans l'organisation de ces rencontres, merci de verser une contribution de 30 euros sur le compte du CEDEP :

Intitulé du compte : CEDEP – CTE EUROPEEN DT ETHIQUE & PSYC

Agence : E Agence associations, 216 av. du Prado, CS 10003, 13417 Marseille CEDEX

Code étab : 42559 – code guichet : 10000 – numéro de cpte : 08002628726 -clé RIB 40-

GROUPE CREDIT COOPERATIF

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0026 2872 640